



Solanacées

Avertissement N° 11 – 4 août 2016

- **État des cultures.**
- **Pyrale du maïs dans le poivron** : avis de traitement pour la Montérégie et la Mauricie.
- Autres insectes : **punaise terne, pucerons, doryphore et tétranyques.**
- **Maladies** dans la tomate : situation stable pour les symptômes de maladies bactériennes sur feuillage, hausse sur fruits; progression de certaines maladies fongiques; absence de mildiou.

ÉTAT DES CULTURES

Les conditions climatiques sont demeurées clémentes et le développement des cultures se maintient. Malgré ces températures chaudes, les rosées commencent à être plus fréquentes et le feuillage demeure quelquefois humide sur une longue période en avant-midi. Il y a eu peu de précipitations durant la dernière semaine, à l'exception de quelques orages par endroits.

Peu de désordres physiologiques sur fruits (pourriture apicale, insolation et problème de coloration) sont observés actuellement.

PYRALE DU MAÏS DANS LE POIVRON

Deux sites de piégeage situés dans des champs de poivrons au **sud-ouest de Montréal** ont atteint le seuil de traitement cette semaine.

L'insecte est également actif et des captures sont réalisées dans quelques secteurs de la **Montérégie** et de la **Mauricie** dans la culture du maïs sucré.

Pour les champs situés dans ces régions, un traitement devra être réalisé :

- Dans les prochains jours, si vous avez dépisté des masses d'œufs dans vos champs. Notez l'apparence des masses d'œufs afin d'avoir une idée du moment d'éclosion (voir photos à la page suivante)
- En début de semaine prochaine, si aucune masse d'œufs n'a été observée dans vos champs.

Les traitements doivent être maintenus tous les 7 jours, jusqu'à avis contraire.

Si votre choix s'arrête sur le CORAGEN, le prochain traitement pourra être réalisé à plus de 7 jours d'intervalle. Il est cependant important de vérifier l'efficacité du produit lorsque plus d'une semaine s'est écoulée afin de s'assurer que la protection est encore adéquate.

Attention : si vous avez effectué un traitement avec un insecticide du groupe 28 au moment de la plantation, vous ne pouvez pas utiliser le CORAGEN!

Autres régions du Québec

Les captures des sites de piégeage demeurent faibles ou absentes. Il n'y a pas lieu de traiter pour le moment, puisque le seuil d'intervention n'est pas atteint et qu'il n'y a aucun signe d'activité du ravageur dans les champs. Maintenez un dépistage régulier de tous vos champs.

Une masse d'œufs dite « tête noire » éclora dans la prochaine journée et le traitement devra être effectué à ce moment. Une masse d'œufs fraîchement pondue sera blanche. Celle-ci prendra plus ou moins une semaine, selon les conditions à ce moment, avant d'atteindre le stade « tête noire ». La coloration blanche deviendra plutôt blanc jaunâtre pendant sa maturation. Voici, en photos, 2 des 3 stades que vous pouvez observer lors de votre dépistage :



Masse d'œufs nouvellement pondue



Masse d'œufs au stade « tête noire »

Voici quelques insecticides homologués pour le contrôle de la pyrale du maïs dans le poivron :

Nom commercial	Groupe chimique
AMBUSH 500EC, DECIS, PERM-UP, POUNCE	3
BIOPROTEC	11
CORAGEN	28
ENTRUST 80W, SUCCESS 480SC	5
VOLIAM XPRESS	3/28
EXIREL	28
RIMON 10 EC	15
SEVIN	1A

Une attention particulière doit être portée à la température qui prévaudra lors du traitement au moment de sélectionner l'insecticide. Les pyréthrinés de synthèse (groupe 3) doivent être appliqués lorsque les températures sont inférieures à 24 °C, en raison d'une perte d'efficacité lorsque les températures s'élèvent au-delà de cette température.

Pour plus de détails concernant la dose à employer, les délais avant réentrée et de récolte de même que les indices de risques IRE et IRS, vous pouvez consulter le [bulletin d'information N° 3](#) du 5 juillet 2016.

AUTRES INSECTES

Punaise terne

La présence de punaise terne est toujours signalée par la plupart de nos collaborateurs. Plusieurs adultes sont observés dans les champs. Des traitements ont été réalisés la semaine dernière dans quelques champs de tomate en Montérégie, en raison de la présence de petites larves de punaise. D'autres traitements sont à venir dans les prochains jours dans la région de Québec.

Rappel du seuil d'intervention :

- Cinq punaises ternes sur un total de 25 plants dépistés ou à l'apparition des premiers symptômes sur les fruits.
- Pour le poivron et l'aubergine, des boutons floraux ou de jeunes fruits tombés au sol de même que la présence de la punaise à plusieurs endroits dans le champ sont également à considérer.

Pucerons

Des traitements seront réalisés sous peu dans des champs de poivron et d'aubergine dans la région de Québec en raison d'une augmentation des populations de pucerons.

Doryphore de la pomme de terre et tétranyques – aubergine

Les doryphores sont encore présents dans les champs, mais aucun traitement n'est nécessaire.

Une hausse des populations de tétranyques est signalée pour certains sites, à un point tel qu'un traitement sera effectué sous peu. Consultez l'[avertissement N° 9](#) du 21 juillet 2016 pour plus de détails sur ce ravageur.

MALADIES

Tomate

Les symptômes des maladies bactériennes (moucheture bactérienne et chancre bactérien) sont principalement présents sur le feuillage. La dispersion sur les fruits s'est accentuée pour les champs dont les fruits étaient déjà touchés par les bactéries.

Les symptômes de brûlure alternarienne ont légèrement augmenté au niveau du vieux feuillage. La présence de rosée et de nuits plus fraîches y est en cause.

Les symptômes de pourriture sclérotique n'ont pas progressé dans les champs touchés plus tôt cette saison.

Aucun cas de mildiou n'est signalé actuellement au Québec, ni même en Ontario. Néanmoins, cette virulente maladie demeure à surveiller attentivement. L'alternance de journées chaudes et de nuits fraîches, ainsi que des conditions humides sont des facteurs favorisant le pathogène.

Le maintien d'une régie fongique régulière dans vos champs, avec des fongicides à large spectre tels le BRAVO, le DITHANE ou le CABRIO, permet de vous assurer de bien protéger votre culture contre les maladies fongiques, incluant le mildiou.

Poivron

Les cas de tache bactérienne rapportés plus tôt cette saison demeurent généralement confinés à la section de champs préalablement touchés et se dispersent peu.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

CATHERINE THIREAU, agronome – Avertisseuse

Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr. (PRISME)

Téléphone : 450 454-3992 – Courriel : cthireau@prisme.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Sarah Nolin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 11– Solanacées – 4 août 2016